

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE
DE L'APPEL A PROJETS
« EMPLOIS VERTS »**

**SUR LES COMMUNES DE BRAS-PANON ET/OU DE SAINT
LOUIS**



ANNÉE : 2021

N° De Dossier :

Commune : Bras-Panon

Saint-Louis

Nom de l'association :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Nom du Président :

Nom du responsable du suivi du dossier :

Téléphone :

E-mail :

But de l'association :

N° de récépissé de déclaration en Préfecture et statuts (1) :

Date de publication au Journal Officiel :

N° SIRET :

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET
(une fiche par projet)

OBJET DU PROJET :

Site (s) :

Durée :

Commune :

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DE L'OPÉRATION :

MOYENS HUMAINS / TECHNIQUE :

Nombres d'emplois créés par le projet :

Nombres PEC :

Nombre d'encadrant à temps plein :

Assistances des services communaux :

oui

non

Si oui préciser (1) :

PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'OPÉRATION (FACULTATIF)
(En terme d'environnement, d'insertion, d'activité économique..)

PROPRIÉTAIRES DES TERRAINS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

SITES	PROPRIÉTAIRES / GESTIONNAIRES	AUTORISATION OBTENUE (1) (Cadre réservé à l'administration)

FORMATION ENVISAGÉE (2) :

ORGANISME DE FORMATION /

Nombre d'heures :

Total :

(1) A joindre obligatoirement

(2) Préciser les modules, joindre si nécessaire un dossier détaillé

Fait à :

Le
Signature du Président + cachet de l'association

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

		OBSERVATIONS
1	- Dossier type de demande de subvention Emplois-Verts dument complété, signé et daté par le Président de l'association	
2	- la lettre de demande de subvention datée et signée par l'association, argumentée démontrant que le projet répond aux objectifs fixés par cet appel à projets, adressée à Monsieur le Président de Région	
3	- une présentation détaillée et argumentée de la feuille de route stratégique territorial du projet, comprenant : périmètre et principales caractéristiques du projet proposé, atouts faiblesses, enjeux du projet proposé, stratégie globale et plan d'actions dont : projet de préservation et de valorisation du site, du patrimoine réunionnais, amélioration de la qualité de l'accueil, facteurs d'innovation dans le projet touristique et/ou culturel, stratégie digitale.	
4	- le budget prévisionnel signé du président ou par toute personne habilitée, par poste de dépense (charges du personnel et frais de fonctionnement et matériel),	
5	- la copie des statuts et composition du bureau,	
6	- les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexes) disponibles et de l'année N-1 et N-2,	
7	- attestation de non gratuité des locaux, le cas échéant.	
8	- le rapport du commissaire aux comptes disponible et au plus tard celui de l'année N-1 et N-2 si le total des subventions perçues est supérieur à 150 000 €,	
9	- le procès verbal voté en Assemblée Générale approuvant les comptes annuels, le rapport d'activité, le rapport financier disponible et au plus tard celui de l'année N-2, et lettre de mission du CAC et de l'expert comptable),	
10	- tout document attestant des autres ressources publiques reçues, sur les 3 derniers exercices fiscaux avec l'action financée correspondante ou, à défaut mention selon laquelle il s'agit d'une subvention de fonctionnement ;	
11	-une attestation sur l'honneur selon laquelle l'association, ses dirigeants, membres et salariés éventuels s'interdisent toute situation de conflit d'intérêts et prennent l'engagement irrévocable de signaler à la Région tout risque de conflit d'intérêt.	
12	- le plan du cadastre, le numéro ainsi que le nom du propriétaire des parcelles,	
13	- les autorisations à jour des propriétaires ou des gestionnaires des sites concernés,	
14	- les attestations de régularité vis-à-vis des organismes sociaux datant de moins de 3 mois,	
15	- l'inventaire et état du matériel validé lors de l'assemblée générale, (si et seulement si vous êtes déjà une association Emplois-Verts)	
16	- le numéro de SIRET, copie de l'inscription au répertoire SIRENE de l'INSEE,	
17	- le RIB,	
18	- la copie de la parution au Journal Officiel,	
19	- la copie du récépissé de déclaration en préfecture,	
20	- le plan de formation des salariés (PEC). (prévisionnel)	